

**SYNDICAT MIXTE DU PORT DE COMMERCE
ROCHEFORT / TONNAY-CHARENTE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt et un mars à dix heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 10 mars 2023, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle de Réunion du port de commerce à Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	x	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		x
M. Christophe SUEUR		x
Mme Ghislaine GUILLEN	x	
Mme Fabienne LABARRIERE	x	
M. Christophe BERTAUD		x
M. Hervé BLANCHE	x	
M. Sébastien BOURBIGOT		x
M. Alain BURNET		x
M. Emmanuel ECALE		x

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE (<i>suppléante de Gérard PONS</i>)		x
Mme Françoise de ROFFIGNAC (<i>suppléante de Caroline CAMPODARVE</i>)		x
Mme Marie-Pierre QUENTIN (<i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i>)		x
M. Loïc GIRARD (<i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i>)		
M. Lionel PACAUD (<i>suppléant de Christophe BERTAUD</i>)	x	
M. Eric AUTHIAT (<i>suppléant de Hervé BLANCHE</i>)		x
M. Dimitri BUISSON (<i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i>)		x
M. Thierry LESAUVAGE (<i>suppléant de Alain BURNET</i>)	x	
Mme Lydie DEMENE (<i>suppléante de Emmanuel ECALE</i>)		x

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental		x
M. Olivier TREGRET - CARO		x
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		x
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	x	
Mme Emilie TROADEC - Conseil départemental		x
Mme Céline VIRON - Syndicat Mixte	x	

AR Prefecture017-200073690-20230321-D2023_09-DE
Reçu le 29/03/2023

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	6
Nombre de Membres votant :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
Votes Pour :	6
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2023/09

OBJET : Recrutement d'un Agent Polyvalent affecté à la maintenance portuaire et à la manœuvre des écluses en Contrat de droit privé à Durée Déterminée avec possibilité d'évolution en Contrat de droit privé à Durée Indéterminée

Considérant que le Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC),

Considérant la fin de la mise à disposition au 12 avril 2023 d'un agent polyvalent affecté à la maintenance portuaire et à la manœuvre des écluses,

Considérant la nécessité de prévoir le remplacement de cet agent par un agent en contrat à durée indéterminée (CDI) de droit privé à temps complet

Considérant la convention Collective Nationale des Ports et Manutention,

Le Comité Syndical :

DECIDE :

1°) d'approuver le recrutement d'un agent polyvalent affecté à la maintenance portuaire et à la manœuvre des écluses à compter du 12 avril 2023 selon les conditions suivantes :

- Contrat de droit privé à durée déterminée avec possibilité d'évolution en contrat de droit privé à durée indéterminée.
- Application de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention.
- Poste correspondant au Niveau C échelon 3 de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention.
- Temps de travail annualisé équivalent à 1461h selon le protocole de temps de travail du Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente
- Rémunération équivalente au Niveau C échelon 1 à 3 (selon expérience et compétences) de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention + primes + 13^{ème} mois

2°) autoriser son Président à signer le contrat de travail y afférent.

AR Prefecture

017-200073690-20230321-D2023_09-DE
Reçu le 29/03/2023

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS



AR Prefecture

017-200073690-20230321-D2023_09-DE
Reçu le 29/03/2023